

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 JUIN 2020

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire.

Membres présents : M. Philippe PFISTER - 1^{er} adjoint ; Mme Patricia CASNER - 2^{ème} adjoint ; M. Alain JANEL - 3^{ème} adjoint ; Mme Christiane CUNY - 4^{ème} adjoint ; M. Marc BEILL - 5^{ème} adjoint ; Mme Pascale MATHIOT ; M. Denis BETSCH ; Mmes Isabelle VERLET ; Cécile CHARLIER ; M. Patrick BEIN ; Mme Karima RENAUD ; M. Patrick BANZET ; Mme Véronique VAGNER ; M. Olivier MANGEL ; Mme Tessa HAUTIERE ; M. Jean-François WOELFFLIN ; Mme Diana POPOVA ; M. Stephan LANG ; Mme Evelyne FERRY ; M. Stéphane PIR ; Mme Floriane PIERSON ; M. Stéphane HOUTMANN.

Assistaient à la séance : MM. Arnaud HUMBERT, DGS, secrétaire de séance ; Eric KLUGHERTZ-BORGOGNO.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS - ANNEE 2020

Le Conseil Municipal

Considérant les critères d'attribution des subventions aux associations et les nouvelles directives de l'Etat

Après en avoir délibéré

A l'unanimité

Approuve l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

ASSOCIATION	Proposition 2020
Ass. Sportives	
As Cross La Claquette	152 €
ASB Schirmeck-La Broque	176 €
Basket Club de la Bruche	152 €
Club féminin de la Vallée de la Bruche	80 €
Club Vosgien	80 €
Club Vosgien Schiltigheim	80 €
Double Dragon Kung Fu Shaolin	152 €
Judo Club de la Bruche	192 €
Karaté Club de la Bruche	128 €
Majorettes Twirling	80 €
Moto Club du Donon	80 €
Sport Mécanique de La Broque	80 €
TCVB	184 €
Tennis Table Haute Bruche	120 €
Ass. Culturelles	
Arboriculteurs et récoltants fruits	380 €
Artbre	80 €
Apiculteurs	125 €
Amis de la synagogue	100 €
Cercle Aloysia	105 €
Chorale A Cœur Joie MIDO	100 €
Chorale Ste Cécile Vacquenoux	90 €
Chorale protestante LB	80 €

CISVB	410 €
Culture et Loisirs LC	500 €
Radio Coyroye Bruche	95 €
Université du Temps Libre	185 €
Veilleurs de Salm	125 €
Ass. Humanitaires et Patriotiques	
Vivre ensemble à La Broque	150 €
Croix Blanche	105 €
Croix Rouge	90 €
Fraternité Chrétienne des malades	135 €
La Récré	335 €
Unacita	185 €
Uniat	235 €
sous-total	5.346 €
Participations	
CLSH MJC Barembach	1.200 €
Le Ptiot	7 700 €
Petits Frères des Pauvres	130 €
Amis du long séjour	325 €
Amicale Sapeurs Pompiers	1 830 €
sous-total	11.185 €
TOTAL	16.531 €

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2020, compte 6574.

TRANSFERT ECOLE MATERNELLE LA BROQUE ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

Le Conseil Municipal

Vu le résultat de la consultation relative aux travaux de restructuration de l'école élémentaire et création de deux salles multifonctions.

Après en avoir délibéré A l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant € HT
1	Désamiantage	BARUCH & FISCH	9.550,00
2	VRD/Assainissement	BTP LA FONTAINE	44.125,35
3	Gros œuvre/Démolition	BTP LA FONTAINE	115.074,20
4	Charpente – Couverture – Etanchéité - Zinguerie	GIROLD CHARPENTES	254.393,53
5	Menuiseries extérieure PVC -ALU	ACTI'FEN	68.174,00
6	Plâtrerie-Isolation-Faux Plafond	OLRY CLOISON	163.280,24
7	Sanitaires	ANDLAUER	49.491,27
8	Chauffage/Ventilation	MOREL	172.318,50
9	Electricité	EAST ELECTRICITE AUBRY	98.513,65
10	Menuiseries intérieures	HOFFBECK	92.441,80
11	Carrelage/Faïence	DIPOL	8.981,30
12	Revêtement sol souple	LV SOLS	39.070,10
13	Peinture intérieure	BOEHM ARMAND SAS	48.341,87
14	Serrurerie	REBMEISTER	33.682,50
15	Revêtements extérieurs	LES PEINTURES REUNIES	64.347,12

16	Echafaudage	GERARD ET FILS	12.863,25
17	Ascenseurs	AMS	26.785,00
18	Signalétique	INOVAL	13.713,00
19	Escalier bois	HOFFBECK	24.107,00
20	Locaux provisoires	BATILOC	22.360,00
21	Chape et isolant	DIPOL	4.230,36

Soit un montant HT de 1.365.844,04 €.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2020.

TRAVAUX HALTE GARDERIE « LE PTIOT » A LA CLAQUETTE

Le Conseil Municipal

Après exposé du Maire sur la nécessité de mettre aux normes et d'aménager la Halte-Garderie « Le P'tiot » de La Claquette

Considérant le montant des travaux qu'il est proposé à la Commune de prendre en charge.

**Après en avoir délibéré
A l'unanimité**

Décide de participer aux travaux d'aménagement de la Halte-Garderie pour un montant de 5.087,27 € TTC.

Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2020.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE OUVERTE AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE ALSACE

Le Conseil Municipal

Vu la proposition de la Caisse d'Epargne Alsace

Considérant la date d'échéance au 14 juillet 2020 du crédit de trésorerie d'un montant de 500.000 €

**Après en avoir délibéré
A l'unanimité**

Décide de renouveler le crédit de trésorerie pour un montant à hauteur de 500.000,00 € auprès de la Caisse d'Epargne Alsace pour une durée d'un an soit jusqu'au 13 juillet 2021 aux conditions communiquées par cet organisme :

Taux d'intérêt : €STR + marge de 0,65 % (€STR du 11/0/2020 : - 0,54%)

Durée : 1 an maximum

Paiement des intérêts : chaque trimestre civil par débit d'office

Frais de dossier : néant

Commission d'engagement : 0,10% prélevée une seule fois (500 €)

Charge le Maire de signer toutes pièces et modalités afférentes à cette affaire.

LOCATION ENTITE PROFESSIONNELLE N°3 VILLA D'ALBAY**Le Conseil Municipal**

Vu la convention de mise à disposition avec DOMIAL du 25 février 2005 de 3 entités professionnelles au rez-de-chaussée du bâtiment de la villa du Parc d'Albay sis section 4 parcelle 156.

Considérant la demande de Mme Valérie GARCIA, infirmière libérale

Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Entérine le contrat de bail à passer entre la Commune de La Broque et Mme Valérie GARCIA, infirmière libérale, pour l'entité n° 3 d'une surface de 45,80 m² dont 18,97 m² de communs, pour un loyer mensuel de 472,34 € à compter du 1^{er} septembre 2020. Les 3 premiers mois de loyers sont offerts pour soutenir le démarrage de l'activité.

Autorise le Maire à passer et à signer le contrat de bail à intervenir ainsi que toutes pièces afférentes à cette affaire.

DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES PROFESSIONNELS**Le Conseil Municipal**

Après exposé du Maire sur la nécessité protéger les agents Communaux et identifier les risques professionnels liés à leurs activités via l'actualisation du document unique des risques professionnels.

Considérant le coût de la prestation à hauteur de 2.482,80 € TTC.

Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Décide de confier à la société "Pôle Prévention" la rédaction du document unique pour la somme de 2.482,80 € TTC.

Autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2020.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vu le Code Général des Impôts notamment son article 1650-1

Considérant les conditions touchant à la composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) et celles liées à la qualité des commissaires qui la composent

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Propose pour la désignation par le Directeur Régional des Finances Publiques des membres titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs (CCID) les personnes suivantes :

Catégories de contribuables représentés	Pour la désignation des membres titulaires	Pour la désignation des membres suppléants
Représentant des contribuables soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties	JANEL Alain 7 rue de la Roche LA BROQUE BEILL Marc 36 Vacquenoux LA BROQUE CASNER Patricia 28 rue du Donon LA BROQUE HAZEMANN-MATHIOT Pascale 7 rue de l'Abbaye LA BROQUE CUNY Christiane 16 rue du Souvenir LA BROQUE	BEIN Patrick 26a route de Fréconrupt LA BROQUE GAEC du GRAAL Ferme de Malplaquet LA BROQUE DELLENBACH Claudine 57 rue des Quelles Albet LA BROQUE KLUGHERTZ Raymond Bât. D Résidence du Stade LA BROQUE AMOROS Fabien 5 rue des Chênes Albet LA BROQUE
Représentants des contribuables soumis à la taxe d'habitation	BANZET Patrick 5 rue du Ruisseau LA CLAQUETTE PFISTER Philippe 24 rue des Quelles LA CLAQUETTE BETSCH Denis 51 rue du Gal de Gaulle LA BROQUE VERLET Isabelle 21 rue de Vipucelle LA BROQUE MANGEL Olivier 7 rue des Jardins LA CLAQUETTE BURGHARD Laurence 43 rue des Chênes-Albet DIEM Marie José Rue de Xurpon LA CLAQUETTE	BAILLY Violette 14 rue du Grand Pré LA CLAQUETTE VAGNER Véronique 135 rue du Gal de Gaulle LA BROQUE PIR Stéphane 145 rue du Gal de Gaulle LA BROQUE FERRY Sylvie 25 rue du Gal Leclerc LA CLAQUETTE BARRET Geoffroy 27 rue de Vipucelle LA BROQUE POPOVA Diana 25 rue du Donon LA BROQUE FERRY Evelyne 30 rue des Chênes Albet LA BROQUE
Représentants des contribuables soumis à la CFE	MATHIS François 75a rue du Gal Leclerc LA CLAQUETTE CHARLIER Philippe 76 rue du Gal de Gaulle LA BROQUE COLIN Bruno 99 rue du Gal Leclerc LA CLAQUETTE KERN Gregory 75 rue du Gal Leclerc LA CLAQUETTE	NEUHAUSER Michel Les Quelles – LA BROQUE STRECKDENFINGER Michel 11 rue du Gal de Gaulle LA BROQUE MATTER Patrick 73 rue du Général Leclerc LA CLAQUETTE BURGER Christophe 88 rue du Gal de Gaulle LA BROQUE

ADMISSION EN NON VALEUR

Le Maire expose au Conseil Municipal que le Receveur Municipal n'a pu recouvrer la somme de 47,46 € relative au remboursement de documents non restitués à la Médiathèque de La Claquette :

- M. Michel BERMOSER, 20 Grand rue 67570 ROTHAU

Considérant l'irrécouvrabilité de cette créance, soit un montant total de **47,46 €**

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

Décide de l'admettre en non-valeur.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 6541 du budget primitif 2020.

SIGNATURE DES PRESENTS

Jean-Bernard PANNEKOECKE

Philippe PFISTER

Patricia CASNER

Alain JANEL

Christiane CUNY

Marc BEILL

Pascale MATHIOT

Denis BETSCH

Isabelle VERLET

Cécile CHARLIER

Patrick BEIN

Karima RENAUD

Patrick BANZET

Véronique VAGNER

Olivier MANGEL

Tessy HAUTIERE

Jean-François WOELFFLIN

Diana POPOVA

Stephan LANG

Evelyne FERRY

Stéphane PIR

Floriane PIERSON

Stéphane HOUTMANN